



APPEL A CANDIDATURES
LOCATION BATIMENT COMMUNAL
KIOSQUE COURS ARLOING - 03300 CUSSET



DESCRIPTIF ET MODALITES DE PRESENTATION DES OFFRES

DATE LIMITE DE RECEPTION DES PROPOSITIONS :

Lundi 24 mai 2021 à 17 heures

MAIRIE DE CUSSET - SERVICE CUSSET-COMMERCES
22 rue Saturnin Arloing, 03300 CUSSET
06 15 45 00 41 / cusset.commerces@ville-cusset.fr

Contexte

La Ville de Cusset a décidé de lancer un programme volontariste de **revitalisation de son cœur de ville** autour de trois axes de travail : le commerce, l'habitat, le cadre de vie.

1. Objet

La Ville de Cusset organise un appel à candidatures, en vue de la passation d'un bail précaire de trois ans, pour un bâtiment (kiosque) situé cours Arloing à Cusset.

2. Désignation du bâtiment

Bâtiment de forme hexagonale, type kiosque, construit en 2013 et composé d'une structure principale en métal fixée sur une plateforme en béton (plans du local en point 9, pages 5 et 6).

L'enveloppe extérieure est composée de panneaux de façade type « sandwich » et de menuiseries extérieures métalliques à deux vantaux, sans vitrage (deux menuiseries avec ouvrants à la française et trois menuiseries avec ouvrants coulissants).

Sol : dalle en béton lisse.

Murs : panneaux « sandwich », finition tôle laquée.

Plafond rampant de toiture voligeage bois, fixé sur charpente en acier peint.

Alimentation électrique et eau potable. Le réseau des eaux usées se trouve à proximité, dans le sanitaire public automatisé situé à l'arrière du kiosque.

L'éclairage naturel du local est assuré par des châssis vitrés, placés en partie haute de la structure. La couverture est réalisée en bacs zinc.

La surface aménageable est d'environ 30 m². La hauteur du local, en bas de rampant de toiture est de 4,10 m, elle est de 6,60 m au faîtage. L'intérieur du local est livré brut.

Possibilité de terrasse.

3. Destination du bâtiment - Prix

Commerce de convivialité, ouvert sur des plages d'ouvertures conséquentes, et susceptible de créer du flux, d'animer le cours Arloing, et plus largement de participer au renforcement du dynamisme commercial de centre-ville.

Le titulaire du bail aura la possibilité de demander une autorisation d'occupation d'une partie du domaine public, pour l'installation de tables / chaises en terrasse.

Les candidats devront préciser dans leur offre le montant du loyer offert.

4. Documents à fournir par les candidats

Les candidats devront produire, lors de leur réponse, les éléments suivants :

⇒ Une **lettre de candidature** ;

⇒ Une **fiche synthétique de présentation du candidat et de son projet comprenant** :

1. Nom, prénom ou dénomination et capital social, domicile ou siège social, coordonnées ;
2. Description du projet commercial présenté : nature précise de l'activité proposée, horaires d'ouverture du commerce, moyens consacrés sur place (notamment le nombre de salariés et leurs compétences) ;
3. Montant du loyer offert ;
4. Savoir-faire et expériences professionnels, appréciés au regard des références du candidat sur des activités similaires ;
5. Extrait de moins d'un mois de l'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au registre des métiers ou équivalent si activité précédemment ;
6. Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales pour les trois dernières années ou les trois derniers exercices clos.

Pour une société ou autre personne morale :

7. Nom du (ou des) dirigeant, du (ou des) représentant légal, ou de la (ou des) personne dûment habilitée ;
8. Statuts à jour certifiés conformes par le candidat ;
9. Copie des pouvoirs de la personne représentant le candidat ;
10. Capacité financière :
 - CA global HT des trois dernières années ;
 - ou capital constitué pour une nouvelle activité ;
 - ou attestation d'un établissement bancaire.

Si appartenance à un groupe, préciser le nom du groupe.

5. Présentation des propositions

La transmission des offres doit être effectuée sous pli cacheté portant la mention :

PROPOSITION POUR LOCATION BATIMENT KIOSQUE COURS ARLOING - NE PAS OUVRIR et contenant une enveloppe cachetée au nom du candidat.

Cette seconde enveloppe contient l'ensemble des documents visés à l'article 4 (avec l'offre de prix).

Ces plis sont transmis soit par voie postale, par lettre recommandée avec avis de réception, soit remis directement contre récépissé à l'adresse suivante :

**MAIRIE DE CUSSET - Service CUSSET-COMMERCES-
22 rue Saturnin Arloing
03300 CUSSET**

6. Choix du candidat

Le choix du candidat se fera en appréciant les critères suivants :

- | | |
|--|--------------|
| A. Qualité du projet présenté et son impact sur le dynamisme commercial | ../5 |
| B. Plages d'ouvertures envisagées | ../5 |
| C. Références du candidat dans l'activité proposée et moyens consacrés au projet | ../5 |
| D. Montant du loyer offert | ../5 |
| TOTAL | ../20 |

7. Visite

Les candidats peuvent visiter le local exclusivement sur rendez-vous et en faire la demande par téléphone auprès du service CUSSET-COMMERCES :

- Johann MUGNIER 06 15 45 00 41 / cusset.commerces@ville-cusset.fr

8. Renseignements

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés auprès du service CUSSET-COMMERCES :

- Johann MUGNIER 06 15 45 00 41 / cusset.commerces@ville-cusset.fr

9. Plans du bâtiment



